

Conditions générales d'inscription aux stages de perfectionnement One Launch Kiteboarding (OLK)

Inscriptions

Pour valider votre inscription à un stage vous devrez verser la totalité du prix de la prestation kitesurf (**490 euros**) et présenter une licence FFVL ou AFKITE attestant d'une couverture en Responsabilité Civile kitesurf et une assurance rapatriement.

Vous devrez également renvoyer ce document signé et accompagné de la mention « lu et approuvé ».

Les règlements se feront par chèque à l'ordre de Philippe Ancelin, virement bancaire ou liquide.

Les conditions générales d'inscription sont réputées connues dès versement de l'acompte ou signature de ce document.

Modifications

1/ De votre fait

Vous êtes libre de modifier à votre guise vos dates de départ et d'arrivée sur les lieux du stage de perfectionnement. Cependant, ces modifications ne changeront en rien le programme initial prévu par One Launch Kiteboarding ni les dates initiales du séjour et ne feront l'objet d'aucun remboursement. Le renoncement à l'une des prestations incluses dans le package « stage de perfectionnement » d'OLK ne pourra faire l'objet d'aucun remboursement.

Si vous décidez de naviguer en autonomie durant les séances de perfectionnement, One Launch Kiteboarding ne peut-être tenu pour responsable d'un quelconque accident.

2/ Du fait de One Launch Kiteboarding

OLK peut-être contraint de devoir modifier un élément essentiel du programme en raison de circonstances qui ne lui seraient pas imputables, des motifs inspirés par l'intérêt général, ou la sécurité des participants.

Nota bene : durant le stage, le programme peut subir des modifications ou des aménagements en fonctions des impératifs de sécurité ou des conditions climatiques du moment. Dans ce cas, seul les responsables de l'encadrement OLK sont habilités à prendre la où les décisions nécessaires.

Annulation

1/ De votre fait

Toute notification d'annulation doit être faite par lettre recommandée dans les meilleurs délais à l'adresse suivante : *Philippe Ancelin 10 avenue des acacias 56340 Carnac*, le cachet de la poste faisant foi. Moins de 45 jours avant la date de départ, One Launch Kiteboarding retiendra une partie des sommes déjà versées calculée en fonction de la date d'annulation, selon les conditions ci-après.

Frais d'annulation avant départ

+ de 45 j	Entre 45 et 31j	Entre 30 et 15j	Moins de 15j
aucun	40 euros	150 euros	250 euros

2/ Du fait d'OLK

OLK peut-être exceptionnellement contrainte d'annuler votre programme si :

- le nombre de participants minimum n'est pas atteint (dans ce cas OLK vous informera au moins 31 jours avant le départ)
- Les conditions de sécurité l'exigent,
- ou bien en cas d'événement normalement imprévisibles.

Déroulement du stage

Le programme de la semaine vous sera présenté en début de séjour en fonction des besoins et des attentes de chacun. Le programme mis en place dépendra des marées, de la météo et bien entendu du niveau moyen de l'ensemble du groupe.

Lors de la navigation encadrée, une zone de navigation sera clairement imposée. Toute personne désirant sortir de cette zone ne sera plus sous la responsabilité de One Launch Kiteboarding.

L'encadrement One Launch Kiteboarding comporte :

- une approche théorique avant d'aller naviguer pour fixer les objectifs de chacun
- un encadrement pendant la séance avec conseils, démonstrations
- l'assistance en cas de problème survenue dans la zone de navigation
- une analyse post session pour mettre en évidence les points forts et les points faibles (support vidéo 3 fois par semaine)
- des exercices de pilotage si le vent est trop faible pour naviguer
- une pédagogie vous permettant de savoir quelles sont vos faiblesses et comment les travailler pour continuer à progresser après le stage.

One Launch Kiteboarding assurera l'encadrement des stagiaires dans un vent inférieur à trente nœuds marin. Au delà de cette puissance, OLK ne saura être tenu responsable d'un quelconque accident. One Launch Kiteboarding ne saura être tenu responsable pour toute blessure survenue sur une zone où la hauteur d'eau est inférieure à 1m de profondeur.

OLK se réserve le droit d'exclure à tout moment une personne dont le comportement peut-être considéré comme mettant en danger la sécurité ou le bien-être des autres participants. Aucune indemnité ne sera due à ce titre.

Important : Tout matériel sportif/photo/vidéo vous appartenant reste sous votre responsabilité. La responsabilité de One Launch Kiteboarding ne pourra être recherchée en cas d'accident résultant de l'utilisation de ce matériel. Il en va de même concernant le vol ou la dégradation du dit matériel.

Les stagiaires s'engagent

A savoir préparer leur matériel et utiliser leur système de sécurité dans une situation dangereuse.

A savoir remonter au vent dans toutes les conditions.

A se libérer entièrement de leur matériel si leurs lignes se croisent avec celles d'un autre participant.

A laisser l'encadrant référent intervenir en cas de problème et ne pas essayer de ramener l'aile d'un autre stagiaire.

A ne pas utiliser de « gopro line mount » ou tout autre accessoire visant à fixer un appareil photo/vidéo dans les lignes du kite pendant les cours

A savoir nager une distance minimum de 200m

A ne pas poursuivre One Launch Kiteboarding (philippe Ancelin) en justice en cas d'accident ou décès survenu suite à la pratique du kitesurf pendant le stage

Assurances

Pour suivre un stage de perfectionnement avec One Launch Kiteboarding vous devez obligatoirement présenter une licence FFVL ou AFKITE attestant d'une couverture en Responsabilité Civile pour la pratique du kitesurf ainsi qu'une assurance rapatriement prenant explicitement en charge l'activité kitesurf. L'indemnité journalière de perte de salaire n'est pas obligatoire mais elle est fortement recommandée par One Launch Kiteboarding.

Date et Signature suivie de la mention « lu et approuvé »

Philippe Ancelin – One Launch Kiteboarding
Entreprise individuelle non assujettie à la T.V.A
N°APE : 8551Z
N°SIRET : 82073289900019